



MAIRIE DE JEUXEY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 MARS 2021

Le Conseil Municipal de JEUXEY, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20H30 au nombre prescrit par la loi, à la mairie de JEUXEY, sous la présidence de Monsieur Oreste TIMOTEO.

Les membres du conseil municipal ont approuvé le compte-rendu du dernier conseil municipal du 22 janvier 2021. Les décisions suivantes ont été adoptées par le Conseil Municipal :

✓ **COMPTE DE GESTION DU BUDGET COMMUNE 2020**

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget commune dressé pour l'exercice 2020.

✓ **COMPTE DE GESTION DU BUDGET LOTISSEMENT 2020**

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget lotissement dressé pour l'exercice 2020.

✓ **COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNE 2020**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 de la commune arrêté comme suit :

Recettes de fonctionnement	1 048 622.72 €
Dépenses de fonctionnement	849 852.50 €
Excédent de fonctionnement	198 770.22 €
Recettes d'investissement	2 019 595.33 €
Dépenses d'investissement	1 426 907.95 €
Excédent d'investissement	592 687.38 €
Excédent global de clôture	791 457.60 €

✓ **COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET LOTISSEMENT 2020**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 du lotissement arrêté comme suit :

Recettes de fonctionnement	90 146.23 €
Dépenses de fonctionnement	86 936.23 €
Excédent de fonctionnement	3 210.00 €
Recettes d'investissement	200 000.00 €
Dépenses d'investissement	90 146.23 €
Excédent d'investissement	109 853.77 €
Excédent global de clôture	113 063.77 €

✓ **AFFECTATION DU RESULTAT BP COMMUNE 2020**

Le Conseil Municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2020 du Budget commune selon les résultats suivants :

Résultat cumulé de fonctionnement	739 544.00 €
Résultat cumulé d'investissement	50 243.77 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	1 215 789.57 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement	919 386.35 €
Soit un besoin de financement	246 159.45 €

Dont affectation

RI - 001	50 243.77 €
RI - 1068	246 159.45 €
RF - 002	498 384.55 €

✓ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Le Maire rappelle le montant des 3 taxes d'imposition de l'année 2020 à savoir :

Taxe d'habitation	5.21 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	7.74 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	11.76 %

Le Conseil Municipal décide de fixer pour l'année 2021 les taux comme suit :

Taxe d'habitation	5.21 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	7.74 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	11.76 %

✓ BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2021 de la commune présenté par le Maire et arrêté comme suit :

Recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à	1 631 849.19 €
Recettes et dépenses d'investissement équilibrées à	2 105 788.62 €

✓ BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2021

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2021 du lotissement présenté par le Maire et arrêté comme suit :

Recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à	709 750.46 €
Recettes et dépenses d'investissement équilibrées à	700 750.46 €

✓ CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT

Sur le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide la création, à compter du 1^{er} juillet 2021, d'un emploi de secrétaire de mairie h/f.

Ouvert en catégorie C aux grades d'adjoint administratif 2^{ème} classe, adjoint administratif principal 1^{ère} classe et en catégorie B au grade de rédacteur.

À temps complet, pour exercer les missions suivantes :

- La mise en œuvre des politiques déclinées par l'équipe municipale,
- L'organisation des services de la commune,
- L'élaboration du budget,
- La gestion ressources humaines.

✓ CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL EN VUE D'ACCOMPLIR UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES PAR LE CENTRE DE GESTION DEPARTEMENTAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES VOSGES

Le Conseil Municipal approuve la convention cadre susvisée telle que présentée par le Maire,

Autorise le Maire ou son délégué à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Vosges, ainsi que les documents y afférent,

Dit que les dépenses nécessaires, liées à la mise en œuvre de la mission d'accompagnement en gestion des ressources humaines par le CDG88, seront autorisées après avoir été prévues au budget.

✓ CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION DEPARTEMENTAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES VOSGES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la convention cadre susvisée telle que présentée par le maire,

Autorise le maire ou son délégué à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Vosges, ainsi que les documents y afférent,

Dit que les dépenses nécessaires, liées à la mise en œuvre de la mission d'accompagnement en gestion des ressources humaines par le CDG88, seront autorisées après avoir été prévues au budget.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Travaux de l'école:

- Toutes les entreprises ont achevé les travaux initialement prévus.
- Problèmes de fissures : toutes les fissures vont être reprises et les peintures refaites.

Élagage des arbres de la prairie :

Le 6 avril

Problème des chenilles :

Plusieurs devis ont été faits pour trouver une solution contre les chenilles.
Courant avril, un traitement va être pulvérisé afin de les éradiquer avant qu'elles ne soient urticantes.

Ateliers municipaux :

- Les ateliers municipaux ont été repris en assurant la mixité (emploi féminin).
- Souhait d'acheter un nouveau tracteur, car l'actuel devient vétuste (30 ans)

Jobs d'été :

Il a été évoqué le souhait de proposer des jobs d'été aux jeunes résidant dans le village.

Prochain conseil municipal :

Vendredi 07 mai 2021 à 20H30

À JEUXKEY, le 26 mars 2021

Le Maire

Oreste TIMOTEO

